



**HAL**  
open science

## Introduction

Linda Garbaye

► **To cite this version:**

Linda Garbaye. Introduction. Linda Garbaye. Le rôle des femmes dans les sociétés américaine et européenne au XVIIIe siècle. Représentations et pratiques, Presses universitaires Blaise-Pascal, pp.5-10, 2017, Histoires croisées, 978-2-84516-778-0. hal-01667409

**HAL Id: hal-01667409**

**<https://hal.science/hal-01667409>**

Submitted on 19 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# LE RÔLE DES FEMMES DANS LES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES ET EUROPÉENNE AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE : REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES

HC

LINDA GARBAYE (DIR.)



**TP**  
Presses  
Universitaires  
BLAISE PASCAL

R. Parr Sculp.



# Introduction

---

Linda Garbaye  
CHEC, Université Clermont Auvergne

Le XVIII<sup>e</sup> siècle a vu les femmes des sociétés occidentales jouer un rôle social et politique plus affirmé que l'historiographie classique ne le laisse souvent paraître. Cette tendance concerne les femmes tant européennes que nord-américaines, avec le développement rapide des colonies de peuplement européen et la naissance des États-Unis en 1776. Des recherches menées depuis plusieurs décennies déjà des deux côtés de l'Atlantique, comme celles de Linda Kerber ou de Hannah Barker, permettent de comprendre à quel point l'histoire des femmes est propre à éclairer et à enrichir la compréhension des évolutions politiques, sociales et culturelles de la modernité occidentale. Le XVIII<sup>e</sup> siècle apparaît comme une époque charnière, entre foisonnement intellectuel, politique et militant autour de diverses luttes pour les droits – des colonies américaines, des esclaves, des femmes –, ruptures révolutionnaires, mutations technologiques, affirmation politique puis indépendance du « nouveau monde » nord-américain. Les femmes, dans leur grande diversité d'appartenance nationale, ethnique ou religieuse, de leurs conditions sociales, de leur statut marital et patrimonial<sup>1</sup> participent à ces combats ou contribuent à la vie de la cité selon les possibilités, en fonction de leur environnement socio-culturel et politique. Cependant, des chercheuses telles que Nancy Hirschmann ou Joan Landes insistent davantage sur l'exclusion et la subordination des femmes en Occident vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

C'est le foisonnement des modes de prise de parole, d'action et d'influence des femmes dans la vie de la cité au XVIII<sup>e</sup> que vise à explorer cet ouvrage, fruit d'une journée d'étude organisée à l'Université Blaise Pascal en 2016 sous l'égide du CHEC (Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »), du Réseau pour le Développement Européen de l'Histoire de la Jeune Amérique (REDEHJA) et de la Société d'Études Anglo-Américaines des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (SEAA XVII-XVIII). Le projet est d'illustrer la grande diversité des stratégies et des positionnements de femmes qui ont participé aux débats de leur temps et, partant, ont, elles aussi, contribué à façonner l'évolution de modèles sociaux et des formes politiques dans un monde alors résolument masculin. Hannah Barker et Elaine Chalus incitent à développer des perspectives nuancées sur les rôles des femmes en Occident à cette époque<sup>3</sup>. Seront ainsi illustrées la multiplicité des rôles des femmes ainsi que leurs représentations en Europe et en Amérique, en étudiant, par exemple, les comportements en accord avec – ou en opposition à – des normes sociales et culturelles définies pour les femmes.

Dans l'historiographie récente<sup>4</sup>, l'expression utilisée pour analyser à la fois les réalités sociales vécues par les femmes dans leur vie quotidienne et les représentations de ces réalités par leurs contemporains est celle de « condition des femmes ». Cette expression est utilisée s'agissant des

- 
- 1 Notons aussi une notion très débattue pour la période contemporaine – l'intersectionnalité. Ce concept porte sur des intersections entre différentes catégories possibles – race, genre, etc., dans l'analyse des situations de domination sociale vécues par des individus. Kimberle W. CRENSHAW, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *The University of Chicago Legal Forum*, 140, Issue 1, 1989, p. 139-167.
  - 2 Nancy H. HIRSCHMANN, *Gender, Class, and Freedom in Modern Political Theory*, New Jersey, Princeton University Press, 2007 ; Joan B. LANDES, *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Ithaca and London, Cornell UP, 1988.
  - 3 Hannah BARKER, Elaine CHALUS, *Gender in Eighteenth-Century England: Roles, Representations, and Responsibilities*, New York, London, Longman, 1997.
  - 4 Dominique PICCO, « Introduction », Dominique PICCO et Marie-Lise PAOLI (dir.), *Revue Lumières*, n° 24, 2<sup>e</sup> semestre 2014, p. 5-6 ; Armel DUBOIS-NAYT, « L'antiféminisme chrétien dans les représentations de Marie Stuart : la Reine d'Écosse en putain, en sorcière, en sainte et en imbécile », in Marlène BERNOS, Sandrine PARAGEAU et Laetitia SANSONETTI (dir.), *Les Femmes et leurs représentations en Angleterre de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Nouveau Monde éditions, coll. « CIES-Sorbonne », 2009, p. 17-18.



recherches sur les femmes du siècle des Lumières, qui adoptent une démarche interdisciplinaire mêlant des approches telles que le droit ou la littérature. Dans la continuité de ces travaux, les chapitres du présent ouvrage reflètent cette interdisciplinarité, d'où le choix de son sous-titre « représentations et pratiques ». Cependant, si ces apports récents renouvellent l'analyse du rôle des femmes dans l'espace public au XVIII<sup>e</sup> siècle – ce qui est manifeste dans certains chapitres de l'ouvrage – et aussi jusqu'aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, il n'en demeure pas moins que les rôles sociaux et politiques des femmes en Occident à l'époque des Lumières restent généralement subordonnés à ceux des hommes (voir par exemple les chapitres sur l'importance de la « classe sociale » des femmes). C'est cette disparité entre les deux sexes qui explique tout l'intérêt des travaux sur les luttes pour les droits politiques formels des femmes à l'ère des révolutions – pendant laquelle les femmes n'obtiennent presque aucun droit nouveau – et des recherches qui mettent en avant les quelques timides avancées que l'on a pu tout de même constater. Cet ouvrage vise à explorer cette histoire faite à la fois de subordination persistante à l'ordre masculin et de stratégies de prise de parole et d'influence dans des espaces de liberté et de reconnaissance limités.

Malgré les grands contrastes entre les conditions de vie et d'influence sur leur société des différentes populations de femmes – des aristocrates anglaises ou françaises aux Amérindiennes qui vivaient dans un monde déjà façonné par le contact avec les colonies européennes puis la jeune République américaine, en passant par les femmes du peuple des deux côtés de l'Atlantique – toutes devaient, en effet, composer, négocier leur place et leur voix dans la sphère publique pour peser dans les débats de manière plus ou moins directe ou détournée. La naissance de la citoyenneté à l'époque des révolutions est aussi un enjeu de l'histoire des femmes au XVIII<sup>e</sup> siècle. La citoyenneté des femmes se comprend au-delà des écrits philosophiques et des discours politiques comme un ensemble de pratiques et de représentations ancrées dans les réalités sociales et culturelles de leur temps. Elle peut se construire en résistance aux codes sociaux ou dans les interstices des systèmes de pouvoirs conçus par et pour les hommes.

Les lois reflétaient les différences des rôles sociaux traditionnels attribués aux hommes et aux femmes. Dans le monde anglophone, les femmes mariées étaient soumises à la doctrine juridique de la *coverture*, qui était aussi un héritage de la Common Law anglaise en Amérique du Nord jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Contrairement à la rhétorique sur les droits individuels inaliénables, les droits civils et politiques ne concernaient donc pas les femmes en général ; dans la pratique, elles étaient souvent soumises à cet obstacle juridique. La notion de rôle permet de penser le destin de populations « minorisées », ici les femmes, entre contraintes institutionnelles et normatives, d'une part, et agentivité et expression de soi, de l'autre. C'est cette tension entre subordination à un ordre masculin et capacité à s'inventer, à négocier sa place, son identité, son autonomie, à défaut d'émancipation, à travers l'invention et la réinvention de postures, stratégies, prises de paroles et revendication d'un statut plus ou moins explicite ou détourné, qui caractérise les femmes de l'aire nord-atlantique à l'époque des révolutions.

C'est toute l'utilité de cette notion de « rôle » pour l'histoire des femmes que donne à voir Christophe Regina dans son étude sur les Marseillaises qui comparaissaient devant la sénéchaussée de Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour plaider au mieux et espérer obtenir gain de cause dans les affaires de violence dont elles étaient accusées, les femmes devaient, en effet, échafauder des stratégies de présentation de soi qui, au-delà des faits et des circonstances de leurs affaires, mettaient aussi en jeu leur intégrité de membre du « sexe faible ». La cour de justice prolongeait alors la rue, l'atelier ou le foyer, lieu des violences, comme théâtre où l'accusée composait avec les témoignages et les perceptions des uns et des autres pour jouer son « rôle » de femme honorable et intègre. De plus, en France les femmes n'avaient pas, elles non plus, de capacité juridique mais, comme le montre Christophe Regina, elles étaient complètement indépendantes en justice dans les affaires qui portaient sur les injures, en vertu d'une autonomie relative accordée pour cela dans une ordonnance de 1670. S'agissant des affaires présentées à Marseille concernant une ou des femmes, plus de 80 % étaient relatives à l'injure, en partie ou en totalité.

La question de la représentation est également pertinente pour comprendre les rôles féminins que les femmes donnent à voir dans son analyse des archives de la sénéchaussée à Marseille, qui jugeait les conflits de la vie quotidienne. Christophe Regina insiste sur la mise en scène des femmes impliquées. « Les femmes en justice peuvent être étudiées en qualité soit de plaignantes, soit d'accusées, soit, enfin, de témoins. À chacun de ses différents "rôles envisagés" sont associées une capacité et une façon d'agir en justice. » (Regina, chapitre 1) Une méthode en amont était employée par les femmes pour que leur plainte en justice pût trouver une issue positive ; par exemple, elles devaient s'assurer que les conflits étaient publics et obtenir une ou des preuves, selon des procédures suite à l'ordonnance de 1670 ; les conflits de rue jouaient ici un rôle essentiel, en particulier pour garantir la présence de témoins. Cette « mise en scène » était employée dans d'autres localités également, par exemple à Nantes. « Quel que soit le visage de la femme en justice, il y a toujours une habile utilisation des représentations de la prétendue "nature féminine", tant dans ses aspects les meilleurs que dans ses prétendus excès. »

Loin de Marseille, mais toujours dans cette recherche de stratégies et de postures nécessaires aux femmes dans leur participation quotidienne à la vie sociale et politique, les analyses d'Augustin Habran sur le rôle public des Amérindiennes iroquoises et de la nation cherokee dans le cadre des programmes dits de « civilisation » permettent d'appréhender pleinement la variété des conditions féminines dans l'univers nord-atlantique. Ce rôle était majeur aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans les colonies britanniques d'Amérique du Nord. Les aînées iroquoises nommaient les représentants des conseils tribaux. Leur pouvoir d'influence, dans les affaires publiques et politiques de leur tribu, était considérable, par comparaison avec celui de leurs homologues britanniques à la même époque. Comme le suggère Augustin Habran, certaines femmes étaient investies de rôles politiques, que ce soit lors des cérémonies religieuses ou des délibérations au sein du conseil tribal. Elles pouvaient aussi participer aux actions de guerre et de diplomatie.

L'auteur insiste aussi sur l'importance du rôle féminin traditionnel des Amérindiennes du Sud-Est étatsunien dans la gestion de l'agriculture. Elles participaient activement à « un équilibre économique, politique et social répondant à un ordre cosmique ancestral découlant de mythes fondateurs autochtones dont la plupart ont été rapportés par l'ethnologue James Mooney à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ». (Habran, chapitre 2) Cet équilibre caractéristique des nations amérindiennes matrilineaires était loin de la volonté de domination masculine ou de la hiérarchie sociale présente dans d'autres cultures. Comme l'explique Augustin Habran, « l'agentivité des Amérindiennes des nations du Sud-Est doit être analysée comme la manière dont elles parviennent à "jouer" sur les paradigmes du statut de la femme : en parvenant à répondre aux attentes des Euro-Américains [...], les Amérindiennes réussissent, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, à maintenir leur influence et à éviter une relégation complète [...] » aux marges de leur milieu social.

Le chapitre de Marie-Laure Massei-Chamayou sur le rôle des femmes dans les romans de Jane Austen offre un contraste saisissant en insistant sur la subordination des femmes de la *gentry* anglaise à l'autorité patriarcale dans un univers masculin. Leur rôle social était étroitement lié à leur statut familial, c'est-à-dire le patrimoine et le statut social des hommes de la famille – père, mari ou frère. Là encore, les femmes déployaient des stratégies de négociation d'une sphère d'autonomie ou d'une reconnaissance relative, à défaut d'une complète émancipation. Marie-Laure Massei-Chamayou dévoile ces stratégies à travers une analyse centrée à la fois sur la mise en scène de la condition féminine dans l'œuvre de Jane Austen et sur la vie et les conditions de l'élaboration de l'œuvre de la célèbre romancière. Dans son milieu familial, creuset de son expérience de la société anglaise, matière de ses romans, elle pouvait participer à la fois à des cercles d'interactions et d'échanges où se côtoyaient hommes et femmes, et à des groupes plus exclusivement féminins. Ces cercles étaient des lieux de formation et de solidarités féminines, fonctionnant comme des espaces de liberté où s'exprimaient des perspectives et des discours critiques de l'hégémonie masculine. Dans sa pratique même de romancière, qui lui a permis de percevoir des droits d'auteurs, Jane Austen puisait aussi pour elle-même des ressources propres, conditions

de l'indépendance financière, et qui lui donnaient la possibilité de se construire un destin à la hauteur de ses ambitions. On voit bien ici que les notions de « public » et de « privé » sont elles-mêmes mouvantes et il est parfois utile de les affiner et de les enrichir avec des notions telles que « perméabilité » ou « chevauchement<sup>5</sup> ».

L'auteure anglaise utilisait ses personnages féminins et masculins pour faire prendre conscience à son lectorat de la nécessité de redéfinir les modèles familiaux. Au cours de cette époque des Lumières, et dans le sillage des idées de Mary Wollstonecraft, elle valorisait la capacité de raison des femmes. « C'est dans *Persuasion* qu'Austen parfait son exploration du rôle des femmes avec d'autant plus d'acuité. Mrs Croft incarne, en effet, un nouveau modèle féminin, et un nouveau modèle de couple. Son affirmation radicale, faisant écho aux propos de Mary Wollstonecraft, selon qui les femmes sont des êtres doués de raison [...], est en soi révolutionnaire. » (Massei-Chamayou, chapitre 3)

L'agentivité et les représentations des femmes sont également abordées sous l'angle de l'écriture des femmes par Arlette Frund dont le travail porte sur Phillis Wheatley, esclave africaine américaine de Boston qui, formée et éduquée par la famille de négociants aisés de Boston dont elle était esclave, se construisit un destin exceptionnel de femme de lettres, jouissant d'une réputation internationale pour sa poésie et ses lettres. À travers ses œuvres se dessinent les contours d'une identité de femme africaine américaine, marquée par la capture, l'asservissement et le déracinement, et qui se structurait dans l'espace créé par la publication, la notoriété et la réception de ses œuvres dans l'espace des lettres. Le pouvoir informel de la poétesse qui se dessine ici permet de nourrir le débat sur la distinction « public/privé » pour penser l'histoire de jeunes sociétés démocratiques. L'écriture et la publication ont aidé elles aussi les femmes à inscrire leur action dans « l'espace public » et à obtenir une visibilité publique, à tout le moins pour les rares femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui n'utilisaient pas de pseudonyme ou l'anonymat. Arlette Frund mentionne, par exemple, les commentaires flatteurs de Voltaire à propos de l'œuvre de cette poétesse américaine, dont l'influence dépassait les frontières nationales. Son travail avait suscité l'intérêt des abolitionnistes à Londres également. « [...] Thomas Clarkson, abolitionniste anglais qui, avec Sharp et Wilberforce, crée le comité pour l'abolition de la traite esclavagiste, fait appel à l'œuvre et à la personne de Wheatley pour dénoncer la thèse de l'infériorité des Africains. » De plus, Phillis Wheatley utilise son portrait pour offrir une représentation du rôle de poétesse engagée de son époque. « En donnant à voir une femme noire qui lit, pense, écrit et publie, le portrait transgresse les normes du réel et fixe la formation d'une femme écrivaine, d'une auteure noire et la réalité d'un livre de poèmes. » (Frund, chapitre 4)

Grâce à son étude minutieuse des comptes rendus de procès d'assises de femmes professionnelles des soins – gardes-malades ou gardes d'enfants – tenus à l'Old Bailey au XVIII<sup>e</sup> siècle, le chapitre de Jacques Carré constitue une source d'informations et de réflexions précieuses sur le statut de ces femmes face au système judiciaire. Femmes d'humble condition, réduites à accepter ce type d'emploi pour éviter la misère, objets de peu de considération, elles comparaissent le plus souvent pour des vols. Elles souffraient de préjugés négatifs et se voyaient en général accorder peu de circonstances atténuantes, peu d'acquittements par rapport à d'autres catégories de femmes. Se dévoile finalement un système judiciaire le plus souvent insensible à la spécificité des enjeux de la pauvreté des femmes laborieuses.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les emplois de soins étaient très précaires et ne résultaient pas d'une formation professionnalisante ; ces emplois n'étaient pas perçus comme des activités nécessitant une compassion et une bienveillance absolues. Jacques Carré souligne l'importance du statut social<sup>6</sup>

5 Ann-Louise SHAPIRO (dir.), *Feminists Revision History*, New Brunswick (NJ), Rutgers University Press, 1994, p. 6.

6 Lire également au sujet des subordinations des femmes en raison de leur sexe et de leur classe : Isabelle BAUDINO, Jacques CARRÉ et Cécile RÉVAUGER (dir.), *The Invisible Woman, Aspects of Woman's Work in Eighteenth-Century Britain*, Aldershot, Burlington (VT), Ashgate Publishing Company, coll. « Studies in Labor History », 2005.

et la valorisation de la propriété privée des individus dans les décisions de justice criminelle rendues au tribunal de l'Old Bailey au XVIII<sup>e</sup> siècle. Si les poursuites judiciaires étaient généralement moins nombreuses chez les femmes que chez les hommes, il n'en demeure pas moins que les décisions des jurys pouvaient évoluer et être très sévères selon la nature du délit (les vols qualifiés, en particulier, qui étaient majoritaires dans ce contexte), que l'accusé-e fût un homme ou une femme. Le vol domestique n'était pas considéré comme un délit quelconque, « il menaçait ce pilier de la société qu'était la famille patriarcale. » (Carré, chapitre 5), et pouvait entraîner la déportation des femmes condamnées dans les colonies britanniques, pour plusieurs années. Ces femmes risquaient la peine de mort, dans le cas d'un vol ou d'une contrefaçon de monnaie de la Couronne. Il est important de rappeler que ces soignantes étaient souvent parmi les plus pauvres, par rapport à l'ensemble des autres accusées ; elles étaient souvent veuves et seules également. Ainsi, l'on voit bien l'importance du milieu social et des circonstances matérielles et financières de chaque individu dans l'instruction de ces affaires. Les peines prononcées pouvaient être très dures sans que le type de métier, ou la condition sociale de ces femmes, ne fût pris en compte.

Anne-Claire Faucquez s'intéresse quant à elle à un angle mort de l'historiographie américaine, le statut social des femmes dans les sociétés esclavagistes des colonies du Nord américain, moins connues que les sociétés plus rigoureusement hiérarchiques du Sud. La question du rôle des femmes dans un État comme celui de New York, sur lequel elle se concentre, est pourtant riche d'enseignements sur le rôle complexe et ambigu des femmes dans les sociétés euro-américaines des colonies britanniques, marquées à la fois par la prégnance de l'esclavage comme système économique et comme modèle de société racialisée. Tandis que le rôle des femmes dans les mouvements abolitionnistes est bien connu, il faut aussi explorer les rôles joués par les femmes dans la reproduction du système esclavagiste, y compris dans un État comme celui de New York. Les femmes pouvaient souvent se trouver en position de propriétaires d'esclaves, que ce soit par héritage ou par acquisition. Elles occupaient alors des fonctions de propriétaires d'esclaves dans le contexte de sociétés où le genre ordonnait aussi la propriété et le statut social de chacun, les cantonnant à des statuts de dépendantes et codifiant, de manière contraignante, leur accès à la propriété.

L'importance du milieu social et les impératifs économiques sont également au cœur du texte d'Anne-Claire Faucquez, à propos de ces femmes new-yorkaises propriétaires d'esclaves au XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1790, les foyers possédant des esclaves et dirigés par des femmes étaient au nombre de 160, soit 13,5 % de la population esclavagiste propriétaire, même si ce pourcentage est à modérer puisque, sur les 160 foyers, 5 femmes détenaient plus de 6 esclaves. En 1790, ces femmes propriétaires vivant seules étaient regroupées dans quelques quartiers, dont l'East Ward, comportant la majorité des propriétaires et de veuves, mais aussi un quart des esclaves de la ville. Ces femmes veuves ou ayant obtenu des esclaves par héritage, gardaient leurs esclaves pour leur force de travail et pour le prestige social. Toutes n'étaient pas de riches propriétaires, néanmoins, elles étaient nombreuses à travailler dans le commerce ou dans des professions de service ; les rapports professionnels entre ces femmes propriétaires d'origine plus modeste étaient plus étroits avec leurs esclaves avec qui elles travaillaient. La population africaine américaine était à 37 % formée d'esclaves, en particulier dans les campagnes.

Les historiens envisagent donc le rôle des femmes dans les mouvements abolitionnistes en général, mais moins celui de leur pratique esclavagiste ; les femmes propriétaires d'esclaves à New York n'étaient pas nécessairement plus investies dans des actions de conversion religieuse, de baptême ou d'instruction de leurs esclaves que les hommes, des activités en général perçues comme s'inscrivant dans le rôle maternaliste des femmes. De même, ces femmes n'étaient pas plus nombreuses que les hommes à inclure, dans leur testament, des dons en faveur de leurs esclaves. Là encore, ce sont les besoins économiques qui primaient pour les propriétaires, hommes ou femmes, et ils agissaient en ce sens, et non pas nécessairement dans un objectif de compassion ou de charité.

Les rôles des femmes peuvent donc varier selon le lieu de résidence, le milieu social et racial, etc., mais des points communs dans les expériences vécues par ces femmes sont aussi à prendre en compte. Par exemple, dans son étude sur les femmes soignantes, Jacques Carré distingue la présence de certains délits plus typiquement féminins. Cependant, les différences biologiques entre les hommes et les femmes ont souvent été utilisées dans l'histoire par les opposants à l'émancipation des femmes<sup>7</sup>, afin d'attribuer des rôles spécifiques aux deux sexes<sup>8</sup>. Dans cette perspective différenciée, les femmes accusées de sortir du rôle défini pour elles, celles qui étaient considérées comme des « femmes-hommes », en Europe ou en Amérique, étaient critiquées avec une grande violence car elles contredisaient les normes sociales établies. Ces rôles sociaux traditionnels ont aussi une inscription dans les lois favorisant majoritairement les hommes par rapport aux femmes. Anne-Claire Faucquez rappelle que l'Assemblée coloniale de 1710 a fait voter une loi regroupant les mineurs, les personnes ayant un handicap mental, les prisonniers et les femmes dans une même catégorie, en les excluant du droit de propriété ; dans les lois du New York colonial, une veuve obtenait un tiers de la propriété de son mari, contre deux tiers pour ses enfants, et les femmes propriétaires étaient plus susceptibles de léguer leurs esclaves à leurs filles, pratique qui permettait d'assurer leur statut social.

---

7 *Ibid.*, Elaine CHALUS, Hannah BARKER (eds.), p. 15-16.

8 *Idem.*, p. 1-2.

# Sommaire

---

<b>Introduction</b> Linda Garbaye	<b>5</b>
<b>Les femmes créatrices d'une norme urbaine ? Des usages de la justice et de leurs effets sur la structuration des sociabilités à Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle</b> <i>Women and the Regulation of Urban Spaces: Sociability and the Use of the Judicial System in 18th-Century Marseille</i> Christophe Regina	<b>11</b>
<b>Les Amérindiennes de l'ère coloniale au « Programme de Civilisation » : façonner l'indianité dans la jeune Amérique</b> <i>Native American Women from the Colonial Era to the "Civilization Program": Shaping Indianness in Early America</i> Augustin Habran	<b>23</b>
<b>La représentation du rôle des femmes dans les romans de Jane Austen : entre négociation, subversion et émancipation</b> <i>Jane Austen's Representation of the Roles of Women : between Negotiation, Subversion, and Emancipation</i> Marie-Laure Massei-Chamayou	<b>35</b>
<b>Phillis Wheatley, écriture de soi dans l'Histoire</b> <i>Phillis Wheatley: Writing Herself into History</i> Arlette Frund	<b>47</b>
<b>Le soin et le crime à Londres d'après les comptes rendus de procès de l'Old Bailey (1700-1800)</b> <i>Care and Crime in London in the Proceedings of the Old Bailey (1700-1800)</i> Jacques Carré	<b>57</b>
<b>Être femme esclavagiste dans le New York du XVIII<sup>e</sup> siècle : une marque d'ascension sociale ?</b> <i>Being a Woman Slave-Owner in 18th-Century New York: A Sign of Upward Social Mobility?</i> Anne-Claire Faucquez	<b>67</b>
<b>Conclusion</b> Linda Garbaye	<b>79</b>

## DANS LA COLLECTION HISTOIRES CROISÉES

### HISTOIRE ANCIENNE

- Clara BERRENDONNER, Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI et Laurent LAMOINE (dir.), *Gérer les territoires, les patrimoines et les crises. Le Quotidien municipal II*, 2013.
- Clara BERRENDONNER, Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI et Laurent LAMOINE (dir.), *La Praxis municipale dans l'Occident romain*, 2011.
- Laurent LAMOINE, *Le Pouvoir local en Gaule romaine*, 2009.
- Clara BERRENDONNER, Mireille CÉBEILLAC-GERVASONI et Laurent LAMOINE, *Le Quotidien municipal dans l'Occident romain*, 2008.

### HISTOIRE MÉDIÉVALE

- Damien CARRAZ (dir.), *Les Ordres militaires dans la ville médiévale (1100-1350)*, 2014.
- Ludovic Viallet (dir.), *Religio, religare. Huit études d'histoire médiévale*, 2009.
- Jean-Luc FRAY, *Villes et bourgs de Lorraine. Réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, 2006.
- Bruno PHALIP (dir.), *D'épiderme et d'entrailles, Le mur médiéval en Occident et au Proche-Orient (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, 2017

### HISTOIRE RÉVOLUTION/EMPIRE

- Anne-Marie BOURDIN, Philippe BOURDIN, Jean EHRARD, Hélène ROL-TANGUY et Alexandre TCHOUDINOV, *Gilbert Romme, Correspondance (1779-1786)*, Vol.II, 2014.
- Philippe BOURDIN (dir.), *Les Nuits de la Révolution française*, 2013.
- Philippe BOURDIN et Françoise LE BORGNE (dir.), *Costumes, décors et accessoires dans le théâtre de la Révolution et de l'Empire*, 2010.
- Anne-Marie BOURDIN, Jean EHRARD et Hélène ROL-TANGUY (dir.), *Gilbert Romme, Notes scientifiques et anecdotes, 1782-1788*, 2009.
- Philippe BOURDIN (dir.), *La Fayette, entre deux mondes*, 2009.
- Philippe BOURDIN (dir.), *La Révolution, 1789-1871*, 2008.
- Philippe BOURDIN et Jean-Luc CHAPPEY (dir.), *Réseaux et sociabilité littéraire en Révolution*, 2007.
- Anne-Marie BOURDIN, Philippe BOURDIN, Jean Ehrard, Hélène Rol-Tanguy et Alexandre Tchoudinov (dir.), *Gilbert Romme, Correspondance (1774-1779)*, Vol. I, 2006.
- Philippe BOURDIN et Gérard LOUBINOX, *Les Arts de la scène et la Révolution française*, 2004.
- Bernard GAINOT et Pierre SERNA (dir.), *Secret et République, 1795-1840*, 2004.

### HISTOIRE CONTEMPORAINE

- Jean-Claude CARON (éd.), *Mémoires de M. Conchon. Maire de Clermont-Ferrand, sur les troubles de cette ville en 1841*, 2017.
- Nicolas BEAUPRÉ et Karine RANCE, *Arrachés et déplacés. Réfugiés politiques, prisonniers de guerre, déportés 1789-1918*, 2016.
- Julien BOUCHET et Côme SIMIEN (dir.), *Les Passeurs d'idées politiques nouvelles au village. De la Révolution aux années 1930*, 2015.
- Bruno BENOIT et Mathias BERNARD (dir.), *Le Maire et la ville dans la France contemporaine*, 2012.
- Jean-François LUNEAU, *Félix Gaudin. Peintre-verrier et mosaïste (1851-1930)*, 2006.
- Viviane NIAUX, *George Onslow, gentleman compositeur*, 2003.

## HISTOIRE DE L'ART

- Fabienne COLAS-RANNOU et Marianne JAKOBI, *Élaborer, transmettre, créer, Essais pour une histoire de l'art diachronique et pluridisciplinaire, II*, 2017.
- Jean-François LUNEAU et Bruno PHALIP, *Restaurer au XIX<sup>e</sup> siècle (II), Actes de la table ronde du 11 septembre 2013*, 2017.
- Catherine CARDINAL et Laurence RIVIALE (dir.), *Décors de peintres. Invention et savoir-faire, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, 2016.
- Catherine CARDINAL (dir.), *Les Peintres aux prises avec le décor. Contraintes, innovations, solutions. De la Renaissance à l'époque contemporaine*, 2015.
- Catherine BRENIQUET et Fabienne COLAS-RANNOU (dir.), *Art, artiste, artisan. Essais pour une histoire de l'art diachronique et pluridisciplinaire*, 2015.

Imprimé par Chaumeil en décembre 2017.



## LE RÔLE DES FEMMES DANS LES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES ET EUROPÉENNES AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE : REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES

Cet ouvrage porte sur le rôle social et politique des femmes dans les sociétés européenne et américaine au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le regard transatlantique montre la grande diversité des rôles des femmes à cette époque. Les conditions sociales et économiques des femmes influent fortement sur leurs modes de politisation et d'engagement dans la vie de la cité. Le livre montre aussi que les réalités vécues en Europe et en Amérique à cette époque peuvent différer des représentations de compassion et de bienveillance dans lesquelles les femmes étaient souvent enfermées. Le rôle social des femmes évolue à l'époque des Lumières dans un sens généralement plus libérateur pour elles, en raison, par exemple, d'une amélioration de leur accès à l'instruction, qui a mené certaines à publier leurs œuvres sous leur vrai nom. Il n'en demeure pas moins qu'elles sont restées largement soumises à cette époque à un ordre social, politique et juridique masculin, qui continuait à les cantonner dans des rôles subordonnés ou marginaux.

*This book deals with women's social and political roles, both in practice and in their representations, in 18th-century European and American societies. The transatlantic viewpoint highlights the great diversity of these roles. Women's social and economic positions shape their modes of political involvement in the public space. The book shows that the practical situations of women in Europe and America in that period can differ from the common representations of compassion and benevolence, often viewed then as female virtues. Nevertheless, and even though the Enlightenment signals a shift towards women's emancipation, their subordination to the male social, legal and political order was real. Some women writers, for example, managed to publish under their real names, but had to face serious difficulties for this.*

**Linda Garbaje** est maître de conférences en histoire et civilisation américaine à l'Université Clermont Auvergne. Elle est membre du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC). Ses recherches portent sur la jeune Amérique, l'histoire politique et la citoyenneté aux États-Unis. Ses articles récents concernent les droits et les modes de participation politique des femmes aux États-Unis et en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, le vote des femmes dans l'État du New Jersey à cette époque, ou encore le rôle politique d'Abigail Adams, femme du président John Adams, dans la jeune Amérique.



Ne peut être vendu.  
ISBN (PDF) : 978-2-84516-778-0  
ISBN (ePub) : 978-2-84516-779-7  
Cet ouvrage est commercialisé  
en ligne au prix de 7,50 € sur [lcdpu.fr](http://lcdpu.fr)